

## Présentation

Huguette Dagenais

Volume 5, Number 1, 1992

Des femmes de la francophonie

Article abstract

Presentation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057674ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057674ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dagenais, H. (1992). Présentation. *Recherches féministes*, 5(1), 135–137.  
<https://doi.org/10.7202/057674ar>

## Présentation

Huguette Dagenais

Ce numéro de *Recherches féministes* consacré à la francophonie n'aurait pas été complet sans qu'une attention spéciale soit accordée à la langue française elle-même et, en particulier, aux expériences menées par des féministes pour la rendre plus représentative des *deux* catégories sociales de sexe dans lesquelles nos sociétés classent les êtres humains et que prétendent refléter les règles relatives aux genres grammaticaux du français lorsqu'elles leur sont appliquées.

Le leadership du Québec en ce domaine étant reconnu, on ne s'étonnera pas que les auteures québécoises soient en majorité parmi les contributrices de ce dossier, ni que nous ayons fait appel à celles-là mêmes qui ont assuré ce leadership dans les universités et à l'Office de la langue française. Mais il n'y a pas qu'au Québec que des efforts de féminisation, de déséxisation, bref de transformation du français en vue de manifester la présence et les réalités des sujets femmes, se poursuivent depuis un bon moment déjà : la Suisse n'est pas en reste et la France non plus, malgré l'efficacité de la résistance aux changements linguistiques<sup>1</sup> dans ce dernier pays<sup>2</sup>.

Comme dans les dossiers précédents, les auteures, à l'invitation de la revue, exposent leurs positions personnelles et présentent, chacune pour son milieu ou son pays, un aperçu de ce que Jacqueline Lamothe et Céline Labrosse appellent « la petite histoire de la féminisation ». En relatant ainsi les résistances qu'elles ont rencontrées de la part des « protecteurs » de la pureté de la langue française — ces « héros » qui ne reculent devant aucune perfidie, allant même jusqu'au ridicule, pour dénigrer et empêcher la manifestation des femmes dans la langue —, elles démontrent le caractère éminemment politique de cette entreprise. Jamais le Québec n'a compté autant d'érudits en matière de

- 
1. Je devrais plutôt parler de résistance à *certain*s changements linguistiques puisque la facilité avec laquelle le français de France intègre des termes anglais à son vocabulaire démontre qu'il n'est pas réfractaire à tout changement...
  2. L'absence de contribution belge ne préjuge en rien des efforts en cours en Belgique ; elle montre seulement que mes démarches en vue d'obtenir un témoignage en provenance de ce pays ont été infructueuses.

navigation et d'aéronautique (à moins qu'il s'agisse simplement d'une passion subite pour la lecture sélective du dictionnaire) que depuis le début de la féminisation. Ces valeureux défenseurs du *statu quo* linguistique n'hésitent pas à nous rappeler — ou à nous apprendre —, comme le soulignent Lamothe et Labrosse, que « le sens de "rectrice" est associé à la plume servant de gouvernail » ou, comme je l'ai entendu à plusieurs reprises, que « chercheuse » s'utilisait en français pour désigner la tête chercheuse d'une fusée<sup>3</sup>.

Comme on le verra en parcourant les cinq textes, s'il y a consensus quant à l'objectif politique, entre les auteures de même qu'avec Claire Michard et Catherine Viollet, dont les positions ont été exposées dans leur essai bibliographique paru dans le dernier numéro de la revue (4, 2 : 97-128), les stratégies des unes et des autres pour le concrétiser diffèrent sensiblement. Elles ne font pas l'unanimité non plus parmi les profanes (ou non-linguistes) qui font le même effort dans leur parler et dans leur écriture<sup>4</sup>. Je ne tenterai donc pas de les synthétiser ou de les comparer, convaincue que je suis qu'il est sain, à ce stade-ci et pour quelque temps encore, que les normes ne soient pas fermement fixées et que l'on puisse continuer encore un peu à expérimenter — et à choquer.

Ceci dit, même provisoires, les solutions proposées par les linguistes féministes pour systématiser la féminisation des titres et des textes répondent à l'urgence, maintes fois soulignée par les scientifiques féministes, de refléter plus adéquatement la réalité des femmes et leur participation sociale accrue et à celle, essentiellement politique, de normaliser cette pratique dérangeante, de la faire entrer au plus tôt dans l'usage officiel aussi bien que courant. Ce faisant, les linguistes féministes répondent aussi à une demande de directives, de guides, de « modes d'emploi » en provenance des instances gouvernementales (Office de la langue française) et autres (administrations universitaires, syndicats, etc.), demande qui prouve que, malgré la lenteur du processus, les pressions féministes connaissent un certain succès au-delà des seules pratiques militantes.

L'ordre de présentation des textes de ce dossier ne reflète pas tant la chronologie des actions, menées depuis le début des années 1980, dans la foulée du rapport du Conseil du statut de la femme : *Pour les Québécoises* :

- 
3. Alors que pourtant dans ce dernier cas le dictionnaire ne contient pas d'entrée séparée pour chercheur mais traite chercheur et chercheuse ensemble comme noms et adjectifs... depuis 1539. Voir *Le Petit Robert*, 1983 : 300.
  4. Ainsi, sur les personnes qui considèrent, comme c'est mon cas, qu'une langue n'est pas qu'écrite — donc lue — mais aussi parlée — donc entendue — l'argument esthétique contre les traits d'union ou les barres obliques a aussi peu d'impact que sur les Suissesses de Romandie habituées, comme le note Thérèse Moreau, à l'« étrangeté » des formulations allemandes ; l'irritant se situe plutôt dans le fait d'avoir à répéter (mentalement et physiquement) les termes épécènes et homophones, comme dans les professeurs sévères et les professeures sévères (plutôt que les professeur/e/s ou professeur-e-s sévères) ou les professeurs concernés et les professeures concernées (plutôt que les professeur-e-s ou professeur/e/s concerné/e/s).

*égalité et indépendance*, que l'intérêt que je vois à illustrer les divers lieux et types d'interventions des linguistes féministes dans la transformation des pratiques langagières. C'est pourquoi Pierrette Vachon-L'Heureux et Hélène Dumais ouvrent et ferment respectivement ce dossier, la première en exposant les positions et directives de l'Office de la langue française, l'autorité officielle en matière de langue au Québec, et la seconde en présentant l'expérience concrète des « ateliers de rédaction non sexiste », qu'elle poursuit depuis près de quatre ans, avec plus de cent dix ateliers à son actif aujourd'hui et vraisemblablement autant ou davantage prévisibles dans l'avenir. Jacqueline Lamothe et Céline Labrosse, après un bref exposé des « fondements sociaux et linguistiques » et des « justifications » de leurs choix en matière de féminisation, retracent « la petite histoire de la féminisation à l'Université du Québec à Montréal ». Anne-Marie Houdebine poursuit en narrant son expérience à la Commission française de terminologie relative à la féminisation des noms de métiers et en exposant brièvement les « propositions de féminisation » de ladite commission. Quant à Thérèse Moreau, elle ancre dans l'histoire de la Suisse, et de la Romandie en particulier, les « choix d'hypercorrection » et « la solution de la grammaticalité et d'une féminisation maximale » qu'elle a contribué à imposer dans les textes officiels des administrations et des entreprises, sans parler du *Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions* dont elle est l'« autrice ».

Ces cinq témoignages, de même que les quelques « repères » bibliographiques pour guider la rédaction non sexiste, qu'y a ajoutés Hélène Dumais, démontrent non seulement que la féminisation et la désexisation du français sont possibles et s'étendent dorénavant à une variété de plus en plus grande de domaines (gouvernemental, professionnel, syndical, éducatif, artistique, etc.), au Québec et en Suisse notamment, mais qu'on peut même y déployer tout à la fois beaucoup de pragmatisme, d'imagination et de créativité.

*Huguette Dagenais  
Département d'anthropologie  
Université Laval*